

# LA PROCÉDURE DE DEMANDE D'ASILE (2 JOURS)

## Objectifs

- Comprendre et maîtriser les étapes de la procédure d'asile ; identifier les autorités en charge de l'asile selon leurs compétences
- Connaître les droits d'un demandeur d'asile, d'un bénéficiaire de la protection internationale, d'une personne déboutée de sa demande
- Comprendre les attentes et les enjeux de la procédure devant l'OFPRA, devant la CNDA
- Maîtriser les délais tout au long de la procédure
- Être capable d'informer et d'accompagner une personne en demande d'asile dans ses démarches, de l'enregistrement de sa demande à la fin de la procédure

## Contenu

### Jour 1

#### Introduction

- Le phénomène migratoire
- Les différentes terminologies de l'asile

#### Les différentes formes de protection

- L'asile conventionnel
- La protection subsidiaire
- L'asile constitutionnel
- Les personnes placées sous mandat HCR
- Cas spécifique de la protection temporaire

#### Le parcours du demandeur d'asile

- Les différents acteurs (Spada, Préfecture, OFII)
- La prise en compte de la vulnérabilité
- Les conditions matérielles d'accueil
- Les différentes procédures (normale, accélérée, Dublin)
- La demande de titre de séjour, concomitante à la demande d'asile
- Les droits sociaux des demandeurs d'asile (santé, travail)

**Cas pratique** : étude de cas - mise en situation du parcours d'un demandeur d'asile

### Jour 2

#### La procédure devant l'OFPRA

- L'activité de l'OFPRA
- La construction du récit
- Les pièces complémentaires
- La préparation à l'entretien

#### La procédure devant la CNDA

- La décision de rejet de l'OFPRA
- L'activité de la CNDA
- L'instruction du recours : délais, aide juridictionnelle, avocat
- La construction du recours
- Les pièces complémentaires
- L'audience

#### L'aboutissement de la demande d'asile

- Le statut des déboutés
- La demande de réexamen
- Les droits des bénéficiaires d'une protection internationale (état civil, droit au séjour, famille, droits sociaux)

**Cas pratique** : étude de cas autour de l'accompagnement durant le recours et après la réponse de la CNDA

---

**Formateur/rice** : juriste spécialisé.e dans le droit d'asile

**Prérequis** : aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation

**Supports pédagogiques** : diaporama, logigrammes, glossaire

**Lieu** : 5 Place Sainte Claire, 38000 GRENOBLE

**Durée** : 14 heures, soit deux jours

**Tarif** : 400€ les deux jours (200€ pour les étudiant-es, demandeur-euses d'emploi et retraité-es sur présentation d'un justificatif)

**Accessibilité** : l'association peut accueillir des personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'accompagnement spécifique, contacter : Sonia Le Groumellec, [sonia.legroumellec@adate.org](mailto:sonia.legroumellec@adate.org) - 04 58 17 64 86

**Pour toute information** : [formation@adate.org](mailto:formation@adate.org) / 04 74 28 20 23